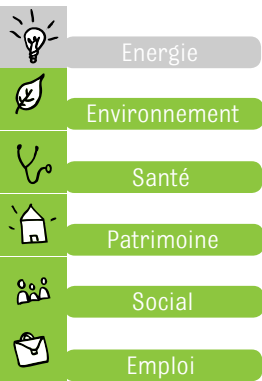


DYNAMIQUES LOCALES INSPIRANTES... nos territoires en route vers la rénovation efficiente



CONTEXTE

La protection de l'environnement est un enjeu majeur pour la planète et la réduction des déchets fait partie des nombreux défis à relever. En effet, chaque année en France, 4,6 tonnes de déchets sont produites par habitant. 51 % sont des ordures non triées, incinérées ou mises en décharge ; 29 % sont apportés en déchetterie pour être recyclés ; et seulement 20 % sont triés par les citoyens en vue d'être recyclés. Parmi les déchets non triés, réduire le poids des ordures ménagères, estimé à 568 kg par Français par an, promettrait un impact non négligeable.

La Ville de Roubaix est confrontée aux nombreuses difficultés sociales de ses habitants, à un taux de chômage de plus de 30 % et à des problèmes de salubrité. Il était indispensable, pour ce territoire, de mobiliser les Roubaisiens autour d'un défi commun et positif en tenant compte de leurs préoccupations et du contexte économique.

Suite aux élections municipales de 2014, Alexandre Garcin est devenu Adjoint au Maire au Développement durable. Accompagné par l'association « Zéro Waste Europe », il s'inspire de l'exemple des communes italiennes de Trévise et Capannori pour s'attaquer à la problématique des déchets. Bien que la compétence « gestion des déchets » revienne à la Métropole Européenne de Lille, Roubaix envisage ce projet de manière transversale puisqu'il impacte de nombreuses thématiques pour lesquelles la Ville est compétente : le pouvoir d'achat, la biodiversité, l'alimentation, le lien social, la santé, etc.

L'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (TZDZG), lancé par le Ministère de l'Écologie en 2015, représente alors une véritable opportunité pour conduire cette politique de manière très ambitieuse. La candidature de Roubaix est retenue et la démarche « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » est lancée.



La Ville de Roubaix, l'ADEME, la Région Hauts-de-France



La Ville de Roubaix
96.990 hab. - 1.323 ha



Mobiliser un ensemble d'acteurs (employés municipaux, citoyens, associations, entrepreneurs...) vers le Zéro Déchet, Zéro Gaspillage malgré un contexte socio-économique difficile et l'absence de compétences en matière de gestion des déchets.



Tous les Roubaisiens



La stratégie ville Zéro déchet a été initiée en 2015



200.000 € annuels apportés par la Ville de Roubaix, l'ADEME et la Région Hauts-de-France



En France, plus de trois quarts des 568 kg de déchets produits par habitant par an n'ont pas leur place dans notre poubelle !

En moyenne, une poubelle d'ordures ménagères contient :

- 35 % de papiers et emballages qui devraient être triés pour être ensuite recyclés en nouveaux produits ;
- 27 % de déchets organiques qui pourraient être compostés ou mis dans une poubelle organique afin d'être valorisés en engrais ou biogaz ;
- 5 % de déchets bénéficiant de filières dédiées qui, rapportés aux bons endroits, pourraient être valorisés ou traités de manière adaptée (vêtements et chaussures dans les bornes textiles ; piles, ampoules et petits électroménagers dans les magasins ; médicaments à la pharmacie, etc.) ;
- 14 % de textiles sanitaires (couches, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, etc.) ;
- 19 % de déchets autres (pots en terre, autres déchets hors filières dédiées).



LE DISPOSITIF « ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

À l'origine, l'initiative s'adressait uniquement aux citoyens, avec l'ambition d'impliquer au fil du temps les différents acteurs du territoire : les entreprises, les associations, les écoles, les agents municipaux, etc. et susciter ainsi une véritable mobilisation collective.

Un travail de communication a donc été entrepris pour expliquer aux Roubaisiens les enjeux transversaux liés à cette démarche ; puis, peu à peu, la Ville a établi un dialogue de confiance avec un nombre plus important d'acteurs afin de les embarquer dans cette aventure !

Trois axes de travail ont été privilégiés afin d'assurer la réussite du projet : l'animation, la dynamique citoyenne et le développement économique.

Vers les citoyens

L'objectif initial était, d'une part, d'accompagner 100 familles volontaires, sur la durée et à la carte, dans la réduction de leurs déchets de 50 % sur l'année. D'autre part, il consistait à lutter pour la propreté de la ville.

À travers une campagne de communication ainsi que des ateliers d'information et des ateliers pratiques, la Ville a mis en place un véritable outil de sensibilisation et d'accompagnement, qui a déjà permis à plus de cinq cents familles de s'engager activement dans la réduction de leurs déchets domestiques. L'apprentissage des bons gestes se déroule par étape : les changements s'opèrent petit à petit, grâce à des « trucs et astuces » du quotidien qui vont permettre d'initier de nouveaux réflexes et de contribuer au fil du temps à l'adoption d'un mode de vie différent, plus respectueux de l'environnement et centré sur une consommation plus raisonnée.



Andrée et Guy Nieuwjaer, famille zéro déchet © Ville de Roubaix

Les conseils prodigués sont axés notamment sur l'usage de produits réutilisables, la chasse au gaspillage, la valorisation des déchets pour des usages domestiques, etc. À l'échelle de la cuisine, principale pièce de la maison où l'on produit des déchets, la Ville recommande, par exemple, l'usage de sacs en tissu réutilisables pour les produits en vrac ou les fruits et légumes, le stockage des produits en vrac dans des pots en verre réutilisés, la construction d'un compost, la réparation des objets cassés plutôt que l'achat d'objets neufs...

Enfin, et afin d'élargir encore son impact et de sensibiliser de plus en plus de monde, la Ville organise chaque année 4 festivals : le forum NaturaRoubaix, le Festival Zéro déchet, la fête de la Récolte et la Semaine de la réduction des déchets.



© Ville de Roubaix

Vers les écoles



© Ville de Roubaix

Certains parents, engagés dans le défi « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », sont devenus moteurs de la démarche et ont permis d'impulser également des changements dans les établissements scolaires. Ainsi, l'ensemble des écoles de Roubaix ont adopté la démarche entre 2015 et 2018.

Un protocole a été signé avec l'Éducation nationale, qui reconnaît la qualité du dispositif, le valorise et appuie ses actions. Les personnels enseignants et non enseignants ont été formés au « Zéro Déchet ». Les enfants sont ainsi sensibilisés par le biais d'ateliers, de kermesses durables... Ils sont invités, lors de leurs repas, à penser autrement leur consommation et à réfléchir au gaspillage alimentaire. Les emballages plastiques ne sont plus utilisés dans les cantines et la Ville a par ailleurs équipé les réfectoires de systèmes de tri des déchets.

Vers les services de la collectivité

Cohérente dans son dialogue, la Ville de Roubaix cherche à être un exemple auprès de ses concitoyens et a adapté ses propres pratiques : des temps de sensibilisation sont donc organisés au sein des services et une « brigade » d'agents référents a été créée pour promouvoir le Zéro Déchet. Une charte d'engagement a déjà reçu les signatures d'un tiers des 1.500 agents de la municipalité. Les usages au quotidien sont progressivement améliorés (le tri, l'usage du papier, la cantine collective) ; et, quand vient l'heure de remplacer le mobilier et le matériel administratif usagés, ceux-ci sont offerts aux associations.

Vers les acteurs économiques

La démarche Zéro Déchet a séduit et a été adoptée par de nombreuses entreprises et commerces. Ainsi, environ 70 commerces ont décidé de revoir leurs comportements et de se faire labelliser par la Ville. Pour cela, ils doivent, selon leur activité, répondre à un certain nombre d'engagements dans la limitation des déchets de leur commerce (approvisionnement de leurs marchandises, par exemple) mais aussi dans la limitation des déchets pour leurs clients. Chaque commerçant avance à son rythme pour s'améliorer et devient à son tour relai du Zéro Déchet, auprès de ses partenaires notamment. Une bourse aux dons a aussi été créée afin de proposer aux particuliers de récupérer gratuitement des déchets récurrents, comme les cartons d'emballage.



Boutique vrac © Ville de Roubaix



Site internet Zéro Déchet Roubaix

L'implantation de nouvelles boutiques contribuant à la démarche facilite également le changement de comportements. Des commerces offrant de nouveaux services à la population investie dans le Zéro Déchet ont en effet vu le jour et proposent des produits en vrac, issus du recyclage des matériaux, du réemploi, ou encore des produits de design durable.



Ressourcerie © Ville de Roubaix

Le tissu associatif de Roubaix a lui aussi répondu présent pour soutenir la démarche. Il est composé, entre autres, d'une belle diversité d'associations positionnées sur la thématique de la transition écologique ou de la nature en ville. Grâce à sa connaissance du territoire, de ses acteurs et des citoyens, il assure non seulement le bon fonctionnement des sites de compostage, mais il est source d'initiatives telles que la mise en place d'un Repair'Café, l'animation d'ateliers de réparation, la transmission de savoirs... Certaines associations proposent des animations chaque semaine à environ 500 enfants !



Biobox © Ville de Roubaix

MONTAGE D'OPÉRATION

N'ayant pas la compétence de la collecte et de la gestion des déchets, la Ville de Roubaix a dû trouver d'autres moyens efficaces pour amorcer la transition vers le Zéro Déchet. Elle s'est donc tournée vers une stratégie agissant sur les comportements de consommation et d'usage afin de traiter cette question à la source.

En 2014, elle a commencé par les défis « Familles Zéro Déchet ». La réussite de cette première expérience a produit un effet boule de neige et a permis de mobiliser un réseau d'acteurs diversifiés du territoire. Les objectifs ont dès lors pu être revus à la hausse pour donner encore davantage d'ambition à cette démarche. L'appel à projets ministériel a été un autre atout majeur dans ce changement d'échelle du projet.

La Ville de Roubaix développe donc, à l'échelle de la commune, une économie circulaire en accroissant de nouvelles activités, tout en encourageant et en accompagnant la mise en réseau de tous les acteurs.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la nouvelle loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire qui se décline autour de 5 grands axes :

- sortir du tout jetable ;
- mieux informer les consommateurs ;
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- agir contre l'obsolescence programmée ;
- mieux produire.

C'est donc tout un écosystème qui gravite aujourd'hui autour de cette thématique, de ses enjeux et du potentiel qu'elle représente pour la Ville et pour une consommation durable. Ce qui fait de Roubaix un exemple impliquant les citoyens, le tissu économique, le monde associatif et institutionnel, dans une véritable dynamique territoriale d'économie circulaire.



Source ADEME

GOVERNANCE

Le portage politique est la clé du succès de ce dispositif à l'échelle communale/intercommunale. Il est le moteur de l'opération et doit être l'exemple même dans la mise en place de la démarche.

Cependant, la gouvernance appartient surtout à chaque volontaire souhaitant s'engager qui devient acteur de la réussite de la transition.

Les différents acteurs économiques existants et les porteurs de projet ont été invités également à se réunir sous forme de cluster de l'économie circulaire dans des « clubs du futur » ou « clubs d'entrepreneurs ». Leurs échanges leur permettent d'innover et d'être créatifs en répondant à de réels besoins et en identifiant les opportunités à développer ensemble. Ils sont guidés et suivis par la Ville de Roubaix qui les soutient et qui a dédié un lieu à cette énergie novatrice et durable : « Maison de l'économie circulaire et du Zéro déchet », implantée dans le quartier de l'Épeule.



MOYENS HUMAINS

Il était important de créer une cellule spécifique au Zéro Déchet au sein de l'Administration communale. Une personne de référence facilite les échanges et permet une meilleure coordination avec tous les acteurs.

Au fil du temps et des succès rencontrés, plusieurs postes ont été créés au sein de cette cellule. Elle compte aujourd'hui :

- un chargé d'économie circulaire ;
- un chargé de commerce Zéro Déchet ;
- un maître composteur chargé de la sensibilisation, des stages, des ateliers et de la création des nouveaux sites de compostage dans la ville.

La mise en place de la démarche a des répercussions également dans d'autres services de la Ville. Le service communication, par exemple, est très souvent sollicité et déploie des moyens pour essayer, comme c'est le cas notamment lors des manifestations organisées autour de la démarche.

MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

La Ville de Roubaix s'est dotée au fil du temps de compétences techniques et s'est donné comme leitmotiv de partir de la volonté des acteurs territoriaux. Elle a donc décidé, dans un premier temps, de sensibiliser les parties prenantes pour évaluer l'enthousiasme de ses administrés. Elle pouvait aussi compter sur l'appui de l'ADEME, Agence de la transition écologique, qui accompagne les porteurs de projet vers le « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », en partenariat avec la Région Hauts-de-France. Dans leurs démarches d'experts et d'appuis aux acteurs locaux, ces deux partenaires disposent de plusieurs leviers financiers contribuant à la transition énergétique et écologique.

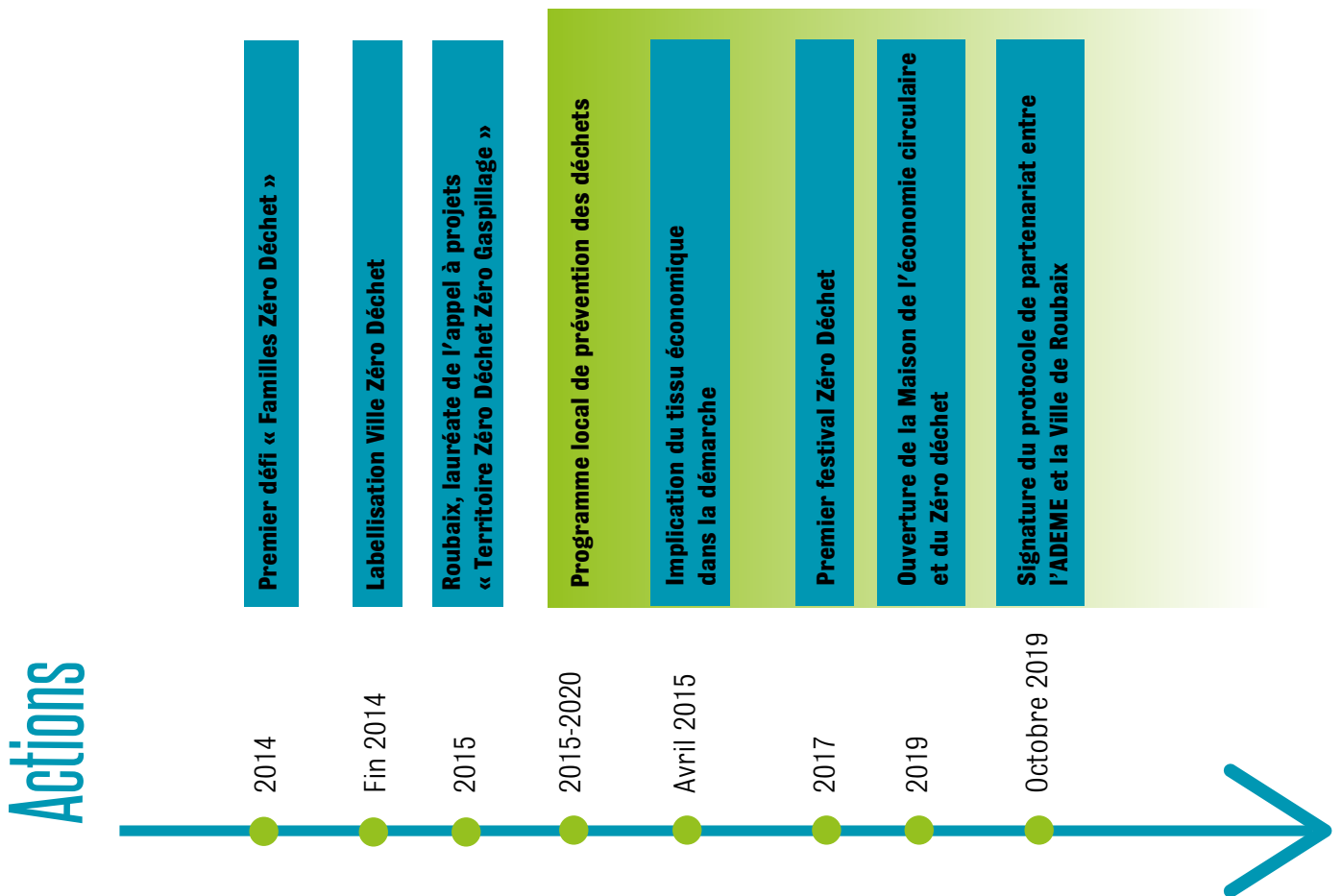
Par le biais d'une subvention de 100.000 € par an, et une somme équivalente mobilisée sur fonds propres, la Commune de Roubaix poursuit la consolidation de ce service, devenu indispensable pour la qualité de vie de ses citoyens et le développement et l'attractivité de son territoire.

Au-delà des montants alloués pour renforcer les moyens humains, un investissement financier a également été réalisé pour la rénovation du couvent des Clarisses où a emménagé « la Maison de l'économie circulaire et du Zéro déchet ».



© Ville de Roubaix

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



RÉSULTATS

En octobre 2019, la Ville de Roubaix et l'ADEME ont signé un protocole de partenariat qui fait de la Ville un « Démonstrateur national de la conduite du changement ». Les résultats roubaisiens sont en effet particulièrement probants :

- 500 familles engagées dans le Zéro Déchet ;
- 2.500 foyers impactés par cette dynamique positive ;
- la réduction de 47 % du volume des déchets par famille
- une trentaine de projets émergents ;
- un réseau d'entreprises ayant fait le pari du Zéro Déchet ;
- une vingtaine d'emplois créés.

Au-delà des chiffres, la Ville a aussi pu constater que les retombées de ce projet à l'échelle communale étaient bien plus larges qu'une simple stratégie de réduction des déchets.

Il a en effet permis :

- L'éveil des consciences citoyennes : des personnes, a priori éloignées de préoccupations environnementales, ont relevé le défi et on a pu observer une grande mixité

parmi les ménages ayant participé à l'initiative. Cela favorise évidemment la diffusion du message.

- Des économies pour les foyers : le dispositif « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » permet aux familles volontaires de faire des économies et de s'équiper à moindre coût. Ne plus payer les emballages, acheter uniquement ce dont on a besoin, faire ses produits soi-même, acheter principalement des objets et/ou vêtements de seconde main, de réemploi, ne plus acheter des objets à usage unique, opter pour le durable et le réparable... sont autant d'actions Zéro Déchet qui augmentent le pouvoir d'achat. On estime que ce mode de vie peut représenter une économie de 25 à 50 % sur le budget du ménage, soit entre 1.000 et 2.000 € !
- La création de lien social : le dispositif permet également de développer des partenariats et insuffler une dynamique positive dans la ville et ses quartiers. Les familles prennent plaisir à faire leurs courses à côté de chez elles ; elles reviennent sur les marchés et dialoguent avec les commerçants. En plus de donner du sens à leurs achats, ces comportements de consommation permettent de surcroît de valoriser à la fois le producteur et le consommateur.

■ Une image de la ville positivée : en faisant de cette politique un objectif collectif, Roubaix est non seulement devenue une ville plus propre mais elle a surtout su insuffler un sentiment de dignité au sein de sa population et revaloriser son image. Elle bénéficie d'une attractivité grandissante tant pour de nouveaux habitants que pour de nouvelles entreprises. Même son cœur de ville, délaissé par la population depuis de nombreuses années, retrouve de la vitalité.



Inauguration Fibr'co

■ Des opportunités économiques locales : la création d'emplois liés à la politique du Zéro Déchet et aux nouveaux modes de consommation se traduit par l'apparition d'entreprises innovantes et dynamiques mais aussi de structures solidaires, comme les ressourceries, qui offrent des possibilités d'insertion à une population souvent éloignée du monde du travail depuis longtemps.

Cinq ans plus tard, un véritable écosystème composé d'acteurs adhérant au projet est né. Ainsi, les actions de mobilisation citoyenne menées par la Ville de Roubaix ont permis de diversifier les initiatives, la création d'emplois et surtout une meilleure qualité de vie pour ses habitants.

Le plan Zéro déchet, Zéro gaspillage s'éloigne progressivement d'une simple stratégie de réduction des déchets et s'inscrit peu à peu dans une philosophie de vie qui prend tout son sens aujourd'hui : protéger notre environnement en revenant à l'essentiel.

LES PERSPECTIVES

Des Communes limitrophes ont déjà adopté le « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » suite au succès et aux actions de Roubaix. Mais la Ville souhaite que son exemple inspire encore bien d'autres territoires. Elle continue donc à capitaliser sur son expérience et à la développer, à conduire et à accompagner de nouveaux projets, de nouvelles familles, à favoriser l'économie circulaire (...) afin d'aller plus loin dans sa transition et d'accroître encore son attractivité pour de nouveaux habitants et acteurs économiques.

Les objectifs à 3 ans sont :

- la mobilisation de 500 familles supplémentaires,
- la réduction de 30 % le total des déchets résiduels,
- l'atteinte de 40 % de taux de recyclage.

Les objectifs à 10 ans, atteindre les niveaux des meilleures villes italiennes, soit :

- 50 kg de déchets résiduels,
- 80 % de taux de recyclage.

À terme, l'objectif est d'atteindre le Zéro Déchet !

Parallèlement, la Ville envisage à moyen terme une coopération avec son service des achats afin de se doter d'un cahier des charges de marchés publics plus responsables. Le service Développement durable étudie aussi la mise en place d'un tourisme professionnel autour du Zéro Déchet.

LES CONSEILS POUR METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF SIMILAIRE

La collectivité à l'origine d'une politique de Zéro Déchet se doit de montrer l'exemple en la matière. Dès le début du projet, il est donc important de mener des actions en interne et de mobiliser les agents des différents services. Une charte peut être écrite et signée volontairement par le personnel.

La communication auprès des citoyens doit être simple et attractive et il est préférable de se fixer des objectifs réalisables à chaque étape du projet. En effet, tous les habitants ne se mettront pas immédiatement au Zéro Déchet. C'est dans les résultats positifs et dans leur communication en termes de retombées économiques et écologiques que d'autres acteurs viendront se rallier à la démarche.

L'accompagnement est un autre déterminant de la réussite d'un tel projet. De nombreux habitants sont en effet motivés pour améliorer leurs pratiques mais ne savent pas nécessairement comment faire : les accompagner évite donc qu'ils ne se découragent dans leur démarche.

Enfin, il peut être intéressant, dans ce type d'initiative, de ne pas se restreindre au seul champ de la propreté. En effet, les actions engagées dans le cadre d'un projet comme celui-là peuvent aussi avoir un impact social et solidaire bénéfique, animer le tissu économique, créer des emplois et être source d'économies.

PARTENAIRES/ACTEURS

La Ville de ROUBAIX



L'ADEME



La Région Hauts-de-France



EN SAVOIR +

Alexandre GARCIN, Adjoint au Maire de Roubaix, en charge du Développement Durable, du Numérique et de la Modernisation de l'Administration - agarcin@ville-roubaix.fr

Site de la Ville : <https://www.roubaixzerodechet.fr/>


Site de Zéro Waste : <https://www.zerowastefrance.org/>

MOOC ZERO DECHET : <https://colibris-universite.org/formation/mooc-zero-dechet-0>

L'économie circulaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire#e1>

Fiche réalisée dans le cadre du projet européen Interreg VA



 @interregVFAIRE

www.fai-re.eu

Réalisation : APES : Fanny Obled; **Espace Environnement** : Nadine Zanoni; **ADUS** : Ludivine Fromont et Aurélie Regnier; **Cluster Éco-construction** : Hervé-Jacques Poskin

Photos & images : Ville de Roubaix et ADEME

Dessins & mise en page : Alice Driat, ADUS

Éditeur responsable : Serge Vogels, Espace Environnement

ASBL, rue de Montigny 29, 6000 Charleroi

N° de dépôt légal : D/2020/5940/15

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Imprimé sur du papier provenant de bois issu d'une forêt gérée de manière durable (label FSC).

Partenaires de FAI-Re :



Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional et de :

